

CSA MI

NOUVEAU RETARD ANNONCE POUR LA PSC

~~SANTÉ : 1er novembre 2025~~ → 1er janvier 2026

~~PRÉVOYANCE : 1er janvier 2026~~ → 1er semestre 2026

Voici les conséquences de plusieurs mois de boycott des travaux par le BLOC :

■ Examen des offres santé retardé, le temps de trouver un nouvel actuaire disponible...

■ Adaptation de la plateforme informatiques RH et phases test retardées...

Un an de retard, c'est un an d'économies pour l'administration au détriment des agents.

UN1TÉ.MI FO souhaitait une mise en œuvre dès le 1er janvier 2025 !

Alors merci qui ???

UN1TÉ.MI FO

18/03/2025

Suivez nous:

<https://www.facebook.com/un1te.mi.fo>

